

La solidarité internationale en Île-de-France

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

7 projets VEC déposés

379 volontaires étaient en mission VSI

278 jeunes répartis sur **37 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

1 593 jeunes répartis sur **26 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

14 postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à



#9

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN ÎLE-DE-FRANCE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

CONTACTS

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Mathieu ALLOIN
malloin@sgdf.fr

L'UNION FRANCLIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX

Florence DURIEUX
delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

DRAJES ÎLE-DE-FRANCE

Aurore LAFOLIE
DRAJES
aurore.lafolie@region-academique-idf.fr

LÉO LAGRANGE

Élora HERVÉ
elora.her.ve@leolagrang.org

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Île-de-France

ÉDITO



Le FONJEP, actif depuis 60 ans, joue un rôle crucial dans la promotion et la gestion des politiques publiques visant à soutenir le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Cette édition régionale du baromètre des postes FONJEP offre un aperçu de la dynamique territoriale en place. Les postes FONJEP sont répartis dans tous les départements d'Île-de-France, avec une concentration particulière à Paris qui s'explique en partie par la présence de nombreuses associations nationales implantées dans la capitale. Le FONJEP est un lieu de partenariat et de co-construction entre la DRAJES, les collectivités locales et ses associations membres. En Île-de-France, 573 associations bénéficient au total de 869,5 postes FONJEP. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier en reconnaissant les compétences et la pertinence des projets associatifs. Ils favorisent les réponses adaptées, renforcent les coopérations et dynamisent les réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole. Ce baromètre renforce la compréhension des besoins locaux et guide les efforts vers un impact plus significatif. Il témoigne de la volonté collective de soutenir la jeunesse et l'éducation populaire et d'agir en faveur de la cohésion sociale à l'échelle locale et au-delà. Poursuivons notre collaboration pour soutenir le développement associatif et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.



Mathieu ALLOIN
Délégué régional



Florence DURIEUX
Suppléante

Aurore LAFOLIE
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Île-de-France

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

573 associations

Nombre de postes Fonjep :

869,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

938 salariés*

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

417 094 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

6 991 412 €***

** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

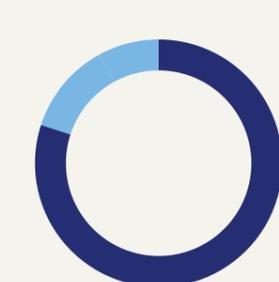
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
75 - Paris	153	200,5	1 429 218,50	0
77 - Seine et Marne	47	73,5	521 181	156 386
78 - Yvelines	57	87	602 074,50	210 203
91 - Essonne	55	81,5	583 866	376 172
92 - Hauts de Seine	82	115,5	798 189	88 609
93 - Seine Saint Denis	79	110,5	757 735	0
94 - Val de Marne	65	93	626 850	119 610
95 - Val d'Oise	66	101	721 318	0
TOTAL GÉNÉRAL	604	862,5	6 040 432	950 980

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	438
ANCT	229
MSS / DGCS	95
MENJ / DJEPVA / FJ	92
MENJ / DJEPVA / CRIB	11
POSTE SANS PART ÉTAT	3
MEAE / AFD	2

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	80
Tête de réseau départementale	12
Association ou tête de réseau régionale	8

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUIDE ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Île-de-France

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

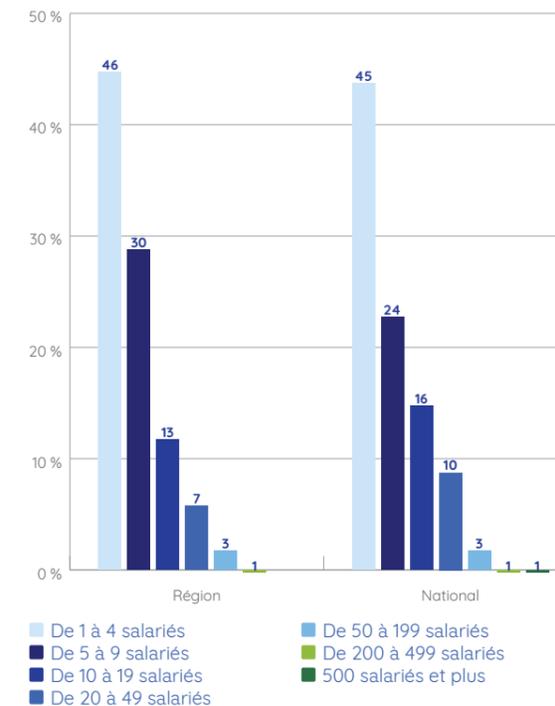


Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	
Total	50 659 1 002 360
Moyen	88 180
Médian	20 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	
Total	1 743 117 866
Moyen	3 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	0,87
NATIONALE	2,97
INTERRÉGIONALE	1,40
RÉGIONALE	17,10
DÉPARTEMENTALE	32,11
INTERCOMMUNALE	9,95
COMMUNALE	18,50
QUARTIER	16,40
AUTRE	0,70

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
JEUNES (16-24 ANS)	51,08
TOUT PUBLIC	44,28
ENFANTS (6-15 ANS)	2,34
ADULTES (25-65 ANS)	0,71
PUBLIC SPÉCIFIQUE	0,67
FAMILLES	0,64
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	0,18
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,07
PERSONNES HANDICAPÉES	0,03

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	12 226 dont Fonjep 862 231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	21 42
Nombre de postes médian	6 7

■ Régional ■ National

Les 573 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 12 226 salariés, 50 659 bénévoles, et 1 743 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 84 %** des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de **4 102 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **13 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 12 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 41 ■ 39

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 4 ■ 3

